

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société : AA SERVICES

Forme juridique : SARL

Siège social actuel :

Adresse : 43 avenue Hoche

Code postal : 75008

VILLE : PARIS

Date : 13/02/25

Lieu :

Adresse : 32 rue des Vignes

Code postal : 75016

VILLE : PARIS

Présents :

- Alexandre Aubart, Gérant

Ordre du jour :

1. Changement de siège social de la société AA SERVICES

Délibération :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, dûment convoquée et réunie sous la présidence de Monsieur Alexandre Aubart, Gérant, 100 % des voix sont réunis pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de siège social :

Monsieur Alexandre Aubart expose à l'assemblée la nécessité de transférer le siège social de la société AA SERVICES à une nouvelle adresse, suite au déménagement d'Alexandre Aubart gérant et associé unique de AA SERVICES.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité des membres présents de transférer le siège social de la société AA SERVICES du :

43 avenue Hoche

Code postal : 75008

Ville : PARIS

à la nouvelle adresse suivante :

32 rue des vignes

Code postal : 75016

Ville : PARIS

Décision :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide :

- De transférer le siège social de la société AA SERVICES à la nouvelle adresse mentionnée ci-dessus.
- De mandater Monsieur Alexandre Aubart, Gérant, pour accomplir toutes les formalités nécessaires à ce transfert, notamment la publication d'un avis dans un journal d'annonces légales et la modification des statuts.

Vote :

- Pour : 1
- Contre : 0
- Abstentions : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée :

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close à 13h10

Signature :

- Alexandre Aubart, Gérant

Fait à : Paris

Le : 13/02/25

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of loops and a final upward stroke.

